

**Ce que tu vas apprendre à faire :**

- Participer à l'organisation et au déroulement de projets.
- T'approprier un cahier des charges.
- Apprendre à adopter les bonnes postures afin de briser définitivement la chaîne du harcèlement.

**Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?**

**Cliquer sur le lien suivant.**

<https://www.youtube.com/watch?v=zUW3JyLtYsQ>

Tu connais sûrement le harcèlement : un élève se retrouve pris pour cible de façon répétée par d'autres élèves. Humiliations, mise à l'écart...

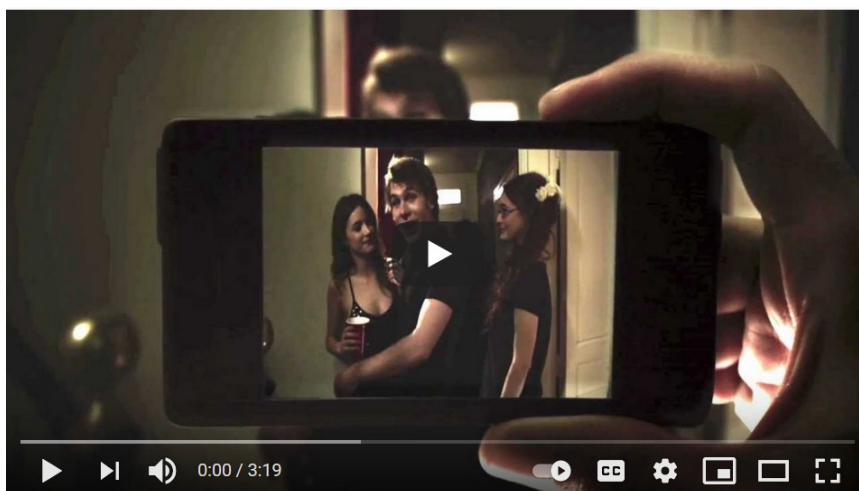
**Mais, le harcèlement, c'est aussi sur Internet.**

On l'appelle le cyberharcèlement quand les moqueries se poursuivent sur les téléphones par SMS, ou sur Internet. Des insultes, des commentaires malveillants postés sur un profil, des photos ou des vidéos prises à l'insu d'un élève. Souvent les harceleurs se focalisent sur un détail physique, une différence, une originalité...

**visionner de courtes vidéos (30 secondes) mettant en scène au cours d'une soirée un élève qui filme des événements.**

**A chaque vidéo, vous devez décider si vous partagez ou pas sur les réseaux sociaux.**

**Vidéos sur YouTube : CNIL – réfléchissez avant de cliquer.**



**C'est quoi le droit à l'image?**

**Le droit à l'image permet d'autoriser ou de refuser la reproduction et la diffusion publique de votre image.**

## **Donnez-moi des exemples concrets de harcèlements qui peuvent avoir lieu dans une classe, dans un établissement scolaire, ou sur les réseaux sociaux?**

Le harcèlement scolaire est le fait pour un élève ou un groupe d'élèves de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements agressifs

Exemples : les moqueries, les brimades, les humiliations, les insultes.

## **A votre avis, comment se sent un enfant harcelé?**

En termes de santé : stress (maux de ventre, maux de tête, eczéma...), difficultés à dormir...

En termes de comportement : repli sur soi, réticence à aller au collège, irritabilité, agressivité ...

Dans l'environnement scolaire : baisse des résultats, multiplication des absences, ...

## **Est-ce qu'on se rend toujours compte de la souffrance que vit un enfant harcelé? Pourquoi?**

Non et oui. Ne tentez pas de gérer vous-même le problème, ni de contacter l'auteur des faits : cela pourrait aggraver la situation.

Votre camarade harcelé, qui se sent mal, n'ose pas se confier à vous.

Avertir l'établissement pour que la situation soit prise en charge est la première étape.

## **L'élève harcelé n'ose bien souvent rien dire aux adultes : pourquoi, à votre avis?**

L'élève harcelé n'ose bien souvent rien dire aux adultes, par peur de représailles de ses harceleurs.

Alors qu'en gardant le silence, la situation va s'envenimer et les conséquences n'en seront que plus dévastatrices. Confiez-vous aux adultes de l'établissement.

## **Finissez la phrase: « La première façon de combattre le harcèlement, c'est... »**

L'École doit être avant tout un lieu de la confiance, du respect d'autrui et du bien-être.

Victime ou témoin d'un harcèlement, parlez-en à un adulte de l'établissement, à vos parents.

Non au harcèlement au 3020 pour dialoguer avec des spécialistes

## **Réaliser une affiche sur le thème du harcèlement scolaire ou du cyberharcèlement.**

Le harcèlement via internet (mails, réseaux sociaux...) est appelé cyberharcèlement.

Il s'agit d'un délit :

Acte interdit par la loi et puni d'une amende et/ou d'une peine d'emprisonnement inférieure à 10 ans.

Si vous êtes victime de ce type de harcèlement, vous pouvez demander le retrait des publications à leur auteur ou au responsable du support électronique. Vous pouvez aussi faire un signalement en ligne à la police ou à la gendarmerie ou porter plainte.

Ce délit est sanctionné par des peines d'amendes et/ou de prison. Les sanctions sont plus graves si la victime a moins de 15 ans.